



## Comité technique local (CTL) du 26 avril 2016

### DECLARATION LIMINAIRE des élus FO DGFIP 67

#### **A retrouver sur notre site web local !**

L'ordre du jour de ce CTL illustre concrètement le mécano que notre DG est en train de mettre en œuvre, avec un seul but : réduire le service public offert aux usagers pour absorber les futures suppressions d'emplois !

### FUSION DU SIP DE STRASBOURG SUD AVEC LE SIP DE STRASBOURG OUEST ET FUSION DU SIE SUD AVEC LE SIE OUEST

Les élus FO DGFIP 67 ont débuté la discussion en indiquant à la direction, puisqu'elle avait pris une décision, que l'attente des collègues concernés résidait maintenant dans la connaissance de **l'organisation concrète** de ces fusions.

En réponse, le DRFIP a reconnu que c'était une légitime préoccupation et annoncé la mise en place en juin d'un groupe de travail avec les agents pour déterminer quelles étaient les meilleures pratiques à mettre en œuvre. Car le but est la fusion des équipes et pas la juxtaposition des équipes des SIP ou des SIE.

Pour la Direction, l'encadrement devra aussi se remettre en question dans le pilotage et l'organisation générale des futur SIP et SIE Ouest et la Direction prendra sa part dans ce cadre, notamment au SIE.

La Direction estime qu'on gagne avec cette fusion des « masses critiques supérieures », les équipes « Sud » étant les plus petites et connaissant donc des difficultés d'organisation, pour poser les congés, suivre des formations, etc...

Ayant évoqué la situation du PRS entre le SIE Ouest et le SIE Sud, *la direction a répondu aux élus FO* qu'il ne sera pas la peine au **plan spatial** de changer tout de suite car il y a suffisamment de proximité comme ça, l'important étant l'organisation du travail.

Il pourra y avoir des redéploiements d'agents à l'intérieur des futurs SIP Ouest ou SIE Ouest.

*En réponse à notre interrogation*, le directeur a reconnu qu'il y aura des **suppressions d'emplois** dans ces 2 structures en 2017, malgré la fusion, comme les années précédentes.

*La direction a précisé aux élus FO* qu'il y aura des CAPL en décembre concernant les agents des SIE et SIP SUD : pour les C, la CAPL traitera du mouvement complémentaire au 1<sup>er</sup> mars et des restructurations ; pour les B et les A, il y aura une CAPL spéciale (car plus de mouvement complémentaire...) pour ces restructurations. Les agents de « Sud » pourront bien entendu participer au mouvement local au 01/09/16 s'ils ne souhaitent pas, d'ores et déjà, rejoindre les futures SIE ou SIP Ouest.

Les élus FO ont également questionné la direction sur l'avenir de **l'équipe accueil** dédiée au SIP Ouest. Celle-ci sera étoffée, avec des volontaires...ou des désignés d'office.

Les élus FO DGFIP 67 ont rappelé que, lors de la création des SIP, la DG ne voulait pas de structure supérieure à 60 agents car cela ne serait pas gérable. Avec la fusion des SIP Ouest et Sud, on est déjà au-delà... Apparemment, ce qui n'était pas possible hier l'est aujourd'hui...le besoin de supprimer des emplois a l'air plus pressant. Et on n'imagine même pas de la gestion d'une **méga-structure** lorsque le SIP Est sera fusionné... mais pour la direction locale, ce ne sera pas un problème...sauf que d'après nos échos, la DG aurait déjà retoqué des projets trop importants dans d'autres départements...affaire à suivre !

Les élus FO ont ensuite questionné le Directeur sur **le calendrier à venir** : pas de fusion totale en 2018 et il n'y aura pas d'enchaînement dans les années à venir pour les SIP. Pour les SIE de Strasbourg, ce ne sera pas non plus en 2018, peut être en 2019. Enfin, le Pôle Enregistrement départemental se fera peut-être en 2018 car il est réclamé par la DG.

Enfin, le Directeur a indiqué que l'intérim du SIE Sud sera effectué par l'adjoint entre le départ effectif et le départ officiel en retraite du Responsable du SIE, puis par le responsable du SIE Ouest.

Les élus FO DGFIP 67 ont voté contre ces deux fusions.

### MISE EN COHÉRENCE AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ

La commune d'Osthoffen partira de la Trésorerie de Truchtersheim pour rejoindre la Trésorerie d'Illkirch.

La Commune de Plobsheim partira de la Trésorerie d'Erstein pour rejoindre la Trésorerie d'Illkirch.

Dans les 2 cas, au motif que ces communes faisaient partie de l'Eurométropole. Et c'est justement ce motif qui a fait dire aux *élus FO* qu'il n'y avait aucune cohérence dans ce transfert d'activité : l'Eurométropole dépend de la RF Strasbourg, pas de la Trésorerie d'Illkirch !!! Pourquoi alors changer de trésorerie ? Ce changement va être totalement illisible pour les usagers ! Et nous, à FO, les usagers, on s'en préoccupe !!

Puisqu'il n'y a aucune cohérence, les élus FO DGFIP 67 ont voté contre ces deux transferts.

Transfert de la commune de Pfaffenhoffen vers le SIP, le SIE et le CDIF de Haguenau : ce transfert s'effectue dans le cadre de la fusion des communes de Pfaffenhoffen, la Walck et d'Uberach et la création d'une nouvelle commune nommée Val de Moder. La Walck et Uberach sont déjà gérées, pour ce qui les concerne, par le SIP, le SIE et le CDIF de Haguenau. Aussi, les élus FO DGFIP 67 se sont abstenus, les deux anciennes communes les plus importantes étant déjà gérées à Haguenau.

### SPECIALISATION DES TRÉSORERIES DE BOUXWILLER, OBERNAL, ROSHEIM, MARCKOLSHEIM ET DRULINGEN

Le recouvrement sera transféré vers les SIP concernés avec un emploi en provenance Bouxwiller, de Rosheim, de Marckolsheim et de Drulingen. Pour les trésoreries c'est encore un emploi de moins, pour les SIP c'est peut être une chaise vide qui arrive.

*Les élus FO DGFIP 67* ont interrogé la direction sur l'impact du Schéma départemental de coopération intercommunale, notamment pour les trésoreries de La Petite Pierre, Drulingen vs Sarre-Union, Benfeld vs Erstein sachant que les fusions de communautés de communes impacteront négativement l'une ou l'autre de ces trésoreries. Avec le départ du recouvrement, et ce SDCI, c'est la survivance de ces trésoreries dont il est question, c'est l'avenir des collègues et du réseau territorial qui est encore menacé, c'est le service public de proximité qui risque de disparaître un peu plus.

Les élus FO DGFIP 67 ont voté contre ces projets.

### SUPPRESSION DE LA 5ÈME BRIGADE DE VERIFICATION PAR TRANSFERT DE L'ACTIVITE ET DES EMPLOIS VERS LES QUATRE AUTRES BDV

Les élus FO DGFIP 67 ont dénoncé la motivation de cette suppression :

- pouvoir supprimer un emploi d'IDIV HC pour le transférer à la DIRCOFI
- conserver une numérotation ininterrompue des BDV et éviter une renumérotation des brigades !

C'est aberrant !! Pour ne pas dire autre chose...La direction locale nous a répondu qu'elle était en service commandé et qu'elle n'était pas à l'origine de cette réorganisation.

#### Les commentaires et les questions posées par les élus FO DGFIP 67

- un chef de brigade étant déjà bien occupé avec 8 vérificateurs, comment fera-t-il demain avec 10 ou 11 inspecteurs à gérer ?
- la direction réfléchit à alléger les tâches des chefs de brigade : si l'allégement porte sur les chefs de brigade, au détriment de qui cela se fera ? Les vérificateurs ? Dans ce cadre, la formalisation des points d'étape par les vérificateurs serait particulièrement lourde pour les vérificateurs, donc pas tenable ! Enfin, l'affectation d'un cadre C ou B aux BDV se fera pour l'ensemble des BDV ou pour chaque BDV ?
- zones géographiques des BDV : même si leurs existences ne sont pas officielles, comment va être répartie la zone géographique de la BDV 5 vers les autres BDV ?
- objectifs : chaque vérificateur a un objectif de 13 affaires dans le Bas-Rhin ; il semblerait que dans d'autres départements les objectifs soient de 12 voire 11. Quel est le motif ?

#### Les réponses de la Direction

- Un chef de brigade encadre entre 80 et 100 affaires, ce qui constitue un plafond. On va leur demander d'encadrer 120 à 130 affaires : le plafond est crevé !

Comment faire ? Le Chef du Pôle Fiscal a des idées mais pas la recette, d'où des pistes de réflexion.

- Ce chef de Pôle a tenu à rappeler qu'il n'y a pas d'objectif individuel par vérificateur mais que les objectifs sont répartis par services et que c'est le chef de brigade qui répartit ensuite entre les vérificateurs.

Les élus FO lui ont alors rétorqué que la réalité était bien différente et qu'il n'y a que lui qui ne connaisse pas ces objectifs chiffrés individuels !

- Sur l'allégement des tâches des chefs de brigade, la direction va regarder si certaines tâches doivent être partagées avec la Division du Contrôle fiscal, les vérificateurs, quelles tâches peuvent être confiées à l'agent C ou B (car il n'y en aurait qu'un) ou si certaines peuvent être abandonnées.
- L'accroissement des opérations ciblées (VP, VS) va dégager de vraies marges de manœuvre.
- Sur les zones géographiques, les vérificateurs partiront avec leur portefeuille géographique ; ainsi les collègues habitant dans le sud du département, par exemple, pourront continuer d'effectuer des vérifications essentiellement dans le sud. De fait, selon la direction, l'affectation dans l'une ou l'autre BDV ne modifiera pas la situation individuelle de chaque vérificateur, sachant que c'est l'ancienneté administrative qui départagera les vérificateurs de la BDV 5 dans leur choix d'affectation sur les 4 autres BDV.

Les élus FO DGFIP 67 ont voté contre la suppression de la BDV 5.

### RÉORGANISATION AU SEIN DE LA DRFIP :

La fonction de Conseil aux décideurs Publics : à ce stade, c'est une coquille vide...à croire qu'elle est créée pour offrir un poste à un AFIPA...

La division ressources budgétaires, immobilière et logistique (au 01/06) : organisation (enfin !) logique ; les élus FO ont voté pour.

La division du contrôle fiscal et du recouvrement (au 01/06) : c'est bien la suppression d'emplois d'AFIPA en direction qui est la cause de cette restructuration mais la logique de la chose reste à démontrer, sachant que la création d'une Div. du recouvrement forcé avait eu lieu pour trouver un poste à un AFIPA...A terme, tout le recouvrement serait concentré (y compris le communal et les RNF) dans cette division devenue tentaculaire. Les élus FO se sont prononcés contre.

### NOUVELLE MODALITES D'ORGANISATION DE CONTRÔLE DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC :

*en réponse aux élus FO*, la Direction a indiqué que les 2 emplois transférés de la direction vers le PCE n'étaient pas fléchés mais identifiés puisque ce sont les seuls C ; de fait, en cas de vacances d'emplois au PCE ou au SCRA, tous les agents sont interchangeables.

*Les élus FO* se sont également inquiétés de la pérennité de la mission de contrôle de la Redevance et des contrôles sur place, la DG voulant qu'ils diminuent fortement (pour ne pas dire qu'ils cessent...)

### NOUVEAU DISPOSITIF DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC POUR 2016 :

CDFIP dans commune de + 10 000 hab. (sauf Obernai) : fermeture accueil physique et téléphonique mercredi après-midi et vendredi après-midi.

CDFIP dans commune – 10 000 hab. (y compris Obernai) : fermeture accueil physique et téléphonique mercredi et fermeture accueil physique vendredi.

Extrait de notre déclaration liminaire : *Désormais les usagers sont invités à se retourner vers les services en lignes et les plates-formes téléphoniques ou autres. La réduction des horaires d'ouverture entre dans cette stratégie qui doit emmener l'usager à se « désintoxiquer » du service public de la DGFIP pour diminuer les coûts de fonctionnement et absorber les futures suppressions d'emplois. Quand ce sera le cas, les décideurs politiques pourront supprimer la DGFIP et nos emplois...en silence...et dans l'indifférence...*

Car le problème est bien là : la réduction des horaires d'ouverture n'est qu'un **palliatif aux 20 000 suppressions** d'emplois depuis 2009. Certes, cela apportera un bénéfice aux agents dans l'immédiat... **jusqu'aux suppressions d'emplois de 2017**, jusqu'à la mutation suite à la fermeture de la trésorerie ou du SIE...La modification des horaires d'ouverture marque **l'aveu implicite de l'échec de la fusion et préfigure le démantèlement du réseau comptable**. A FO, nous avons d'autres ambitions pour le service public. Quand nous ne serons plus assez ouvert, quand la DG aura réussi à « désintoxiquer » les usagers de l'accueil et à les rediriger vers internet, pour pouvoir supprimer les emplois par milliers, les citoyens demanderont eux-mêmes la suppression de la DGFIP et de ses fonctionnaires payer à ne rien faire puisqu'ils ne sont même pas ouverts au public ! Les élus FO ont donc voté contre.

### BILAN BUDGETAIRE 2015 ET PRESENTATION DU BUDGET 2016

Entre 2011 et 2015, les dépenses de personnels ont diminué dans le Bas-Rhin de 4 796 000 € : merci les suppressions d'emplois, merci les vacances d'emplois !!! A croire que c'est fait pour ça...

Le budget départemental s'est élevé en 2015 à 8 266 000 €.

Les dépenses de loyer ont diminué de 101 000 € : suppressions de trésoreries 43 000 (à croire là aussi que c'est fait pour ça...) + dénonciation des concessions de logements pour utilité de service 58 000.

Pour 2016, le budget augmentant de 2,83 % ; les élus FO DGFIP 67 se sont abstenus.

**BILAN D'ACTIVITE DES ANTENNES DE HOERDT ET RHINAU** : C'est un échec sur toute la ligne. Aussi il n'y aura plus de proposition de mise en place d'antennes dans les mêmes conditions.

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DE LA DRFIP 67**

On est tous très bon, tout va bien, tout se passe bien. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'il s'agit d'un **rapport fait par l'administration pour l'administration** ! Evidemment la réalité n'est pas celle là...

**Quelques points à noter :**

- le temps partiel représente 70 emplois et comme il n'est plus compensé...c'est 70 emplois en moins
- les vacances d'emplois se sont aggravées entre 2014 et 2015 passant de 25,44 (19,16B + 6,28C) à 43,1 (25,3B+17,82C). Soit une augmentation de 17 vacances ! Et comme *les élus FO* l'ont fait remarquer cela ne va pas s'améliorer puisque nationalement il y a actuellement 3240 vacances d'emplois (2596 en 2015) !
- 54,7% de l'effectif du Bas-rhin a plus de 51 ans (dont 6% plus de 60 ans) ce qui confirme de futurs départs en retraite massifs...et donc de nouvelles vacances d'emplois...

**ACCUEIL SUR RDV AU SIE DE MOLSHEIM** : il n'y a pas eu d'incident depuis la mise en place le 4 avril.

### **CONDITIONS DE MISE EN PLACE DU PELP ET DU PTGC**

- pas de possibilité de demander le PELP en tant que tel au mouvement local ou d'y être affecté, cela relèvera du responsable du CDIF de Strasbourg et non d'une affectation en CAPL
- pas de PTGC autonome mais les emplois sont fléchés au sein du CDIF de Strasbourg avec 3 RAN

### **DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE**

2 postes au SIP Ouest, 2 au SIP Illkirch, 2 au SIP Schiltigheim, 1 au SIP Haguenau pour l'accueil (facilitation en amont de l'accueil au guichet, activité de médiation et d'orientation des usagers). Le volontaire de service civique ne doit pas faire le travail d'un agent ou d'un vacataire...on espère que ce sera bien le cas...car il ne doit pas s'agir pour l'Etat d'un agent supplémentaire à 573,65 € pour 24 H de travail !

**ACTUALITE IMMOBILIERE** : RAS, voir tableau sur Ulysse 67


### **QUESTION DIVERSE POSEE PAR LES ELUS FO DGFIP 67**

Quel est l'avenir du CSP (Centre de Services Partagés) ? Le départ des emplois pour Chalons prévu le 01/01/2017 pourrait être repoussé au 01/09/2017 pour se caler sur le mouvement de mutation, mais rien n'est arrêté.

**Vos élus:** José-Luis PEREIRA, Martine WISNIEWSKI, Virginie BRACHET

**FO DGFIP 67, des élus issus des deux filières en CAPL et en CTL !  
FO DGFIP 67, des élus dans toutes les CAPL !**

Tu souhaites recevoir nos informations syndicales par messagerie ?

<b>Informations syndicales par messagerie</b>	NOM : .....	PRENOM : .....
	AFFECTATION : .....	
<b>67</b>	souhaite recevoir les informations syndicales sur ma messagerie.	
<b>à retourner par courrier interne ou scan à :</b>	à .....	le .....
		(signature)
Local syndical FO DGFIP 67 DRFIP - 4 place de la république		